

## **Chargé(e) de mission : programmes communaux de préservation de la biodiversité et des paysages**

Vous souhaitez intégrer une équipe à taille humaine, dynamique, solidaire et engagée ?

Vous recherchez une ambiance de travail collaborative, une certaine autonomie, vous êtes volontaire pour porter des initiatives ? Vous souhaitez travailler dans un environnement naturel exceptionnel et préservé ? Cette proposition est peut-être faite pour vous. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, dont le siège se situe au château rénové de La Petite-Pierre (67290), est à la recherche de son Chargé(e) de mission « programmes communaux de préservation de la biodiversité et des paysages »

L'équipe du Parc regroupe une cinquantaine d'agents issus de formations et parcours diversifiés dans les domaines de la nature, de la médiation, de l'architecture, de l'aménagement, du tourisme, de la culture, ... Le pôle nature-agriculture, auquel est rattaché la mission, regroupe une douzaine d'agents, écologues, ingénieur agro, conservateur et garde de RNN, animateurs Natura 2000... aux profils et compétences naturalistes variés et complémentaires.

### **Fonction :**

Au sein de la cellule nature, en étroite collaboration avec le coordinateur du pôle, vous serez chargé(e) :

- De porter à connaissance des communes les résultats du programme ABC 2018-2021 et de produire tous les documents nécessaires à une bonne appropriation locale du sujet ;
- D'animer des groupes de travail locaux permettant d'identifier les actions prioritaires pour la préservation/reconquête de la biodiversité et l'amélioration de la trame verte et bleue à l'échelle communale ;
- De coordonner la mise en œuvre d'actions concrètes de sauvegarde de la faune, la flore et des habitats naturels dans les communes volontaires ;

### **Descriptif de la mission :**

#### ***Objectifs généraux en lien avec la charte du PNR des Vosges du Nord :***

- Préserver et restaurer les continuités écologiques ;
- Mobiliser les acteurs locaux pour la sauvegarde de la biodiversité et des paysages ;
- Sensibiliser et former les acteurs communaux à la gestion écologique des espaces publics et privés ;
- Suivre les espèces emblématiques du territoire.

### **1- Porter à connaissance des communes les enjeux locaux en matière de préservation de la biodiversité**

Le projet concerne 21 communes du territoire du parc naturel régional sur une surface de 16 200 hectares.

Des inventaires naturalistes et des cartographies d'habitats ont été réalisés par le PNRVN sur la période 2018-2020 dans le cadre d'un appel à projet « Atlas de la biodiversité communale » de l'office français de la biodiversité.

Afin de valoriser cet important travail et de permettre aux acteurs locaux de se mobiliser au profit de de leur environnement quotidien, il convient aujourd'hui de :

- poursuivre le travail de porter à connaissance engagé début 2022 et notamment de finaliser l'édition de brochures de synthèse présentant les données recueillies dans chaque commune ;
- rencontrer les maires et conseillers municipaux pour les informer de l'état de la biodiversité sur leur territoire et les sensibiliser aux enjeux de la préservation de leur patrimoine naturel et de leur paysage;
- Proposer un accompagnement technique du PNRVN afin d'établir des plans d'action locaux dénommés « plan communal de sauvegarde de la biodiversité et des paysages » et qui permettront de maintenir/développer les espèces et les habitats naturels remarquables.

## **2- Animer des groupes de travail dans les communes afin de construire un plan d'action en faveur de la biodiversité**

Le chargé de mission accompagnera techniquement les communes afin d'établir, chaque année, 4 à 6 « plans communaux de sauvegarde de la biodiversité et des paysages ».

Grâce à ses connaissances naturalistes et son expertise de l'état de conservation des habitats naturels et des corridors écologiques en présence, il devra proposer des actions concrètes, ciblées et réalistes permettant de préserver durablement ou de restaurer la biodiversité sur les bans communaux concernés.

Les actions identifiées devront être nécessairement discutées, enrichies, adaptées, priorisées grâce à l'animation locale. Les plans d'action se doivent d'être co-construits avec les élus, les propriétaires, les habitants, les associations locales afin que les communes puissent les porter et les faire vivre.

Une fois les plans d'action établis, il conviendra d'aider les communes à chiffrer les travaux et actions proposés et de participer à la recherche de financement, notamment en répondant à des appels à projets lancés par le collectif régional de la biodiversité.

## **3- Encadrer la mise en œuvre des actions**

Le chargé de mission sera également chargé de coordonner la mise en œuvre des « plans communaux de sauvegarde de la biodiversité et des paysages » élaborés collectivement.

Il assistera les communes et facilitera :

- ⇒ La rédaction des pièces de marché publique et l'analyse des offres des entreprises ;
- ⇒ Les éventuelles démarches réglementaires ;
- ⇒ La concertation locale préalable aux travaux (rencontre des propriétaires, exploitants agricoles)
- ⇒ Le suivi et la réception des chantiers ;
- ⇒ L'organisation des commandes et des livraisons (plants, fruitiers, piquets, gaines de protection...)
- ⇒ L'organisation de chantiers participatifs avec les habitants
- ⇒ La communication et la pédagogie autour des actions mises en œuvre
- ⇒ La réalisation d'inventaires complémentaires et le suivi des effets des actions mises en œuvre

### **Profil / Expérience :**

- Formation Bac + 3/ Bac + 5 dans le domaine de l'écologie, de la protection de la nature et de l'environnement ;
- Naturaliste polyvalent et confirmé
- Expérience significative dans la mise en œuvre de travaux de gestion écologique ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.

### **Compétences et savoir faire :**

- Connaissance des politiques nationales et régionales en faveur des continuités écologiques ;
- Connaissances scientifiques attestées en écologie ;
- Expertise naturaliste reconnue : identification faune/flore, cartographie d'habitats... ;
- Maîtrise de la communication bienveillante ou des techniques de gestion des conflits ou des méthodes de concertation ;
- Animation de réunions et utilisation des outils de médiation ;
- Connaissances en marchés publics ;
- Maîtrise de l'outil informatique et SIG (Arcview ; Qgis) ;
- Maîtrise de la démarche et de la méthode de gestion de projets en concertation.

**Qualités :**

- Sens des relations humaines et de la négociation ;
- Aptitude à travailler en équipe et de façon autonome ;
- Sens des responsabilités et de l'organisation, esprit d'initiative ;
- Capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Aptitude à la compréhension des enjeux agricoles et forestiers ;
- Bonne condition physique.

**Langue :**

Allemand souhaité

**Positionnement du poste :**

- Poste sans fonction d'encadrement, rattaché au pôle Nature-Agriculture
- Poste transversal en lien avec de nombreuses partenaires techniques et élus du territoire
- Liens spécifiques avec le coordinateur de pôle

**Conditions contractuelles proposées :**

- Poste basé au château de La Petite-Pierre (67290)
- Permis B et véhicule indispensables ; covoiturage possible au départ de plusieurs grandes villes (Strasbourg, Saverne...)
- Horaires fixes mais susceptibles de varier ponctuellement en fonction de l'activité et de l'organisation des réunions en soirée ou exceptionnellement le week-end
- CDD d'une durée initiale d'un an à temps plein (perspectives à 3 ans).

**Avantages du poste :**

- Rémunération fonction de l'expérience du candidat,
- Poste à temps plein de 35h/semaine avec possibilité de bénéficier d'un régime de RTT attractif de 23 jours / an selon organisation du temps de travail retenue
- Mise à disposition d'un ordinateur portable + téléphone portable
- Télétravail possible selon modalités à convenir
- Tickets restaurants pris en charge pour moitié par l'employeur
- Participation employeur à la santé et à la prévoyance selon régime retenu
- Déplacements professionnels remboursés selon barème kilométrique, véhicules de service à disposition sur réservation
- Action sociale via le CNAS

**Entrée en fonction :**

Dès que possible

Une première sélection des candidatures sera opérée sur dossier

Les candidats présélectionnés seront auditionnés du 16 au 20 janvier 2023.

**Candidatures à faire parvenir avant 8 janvier 2023 à l'attention de :**

Monsieur le Président  
Syndicat de Coopération pour le Parc Naturel des Vosges du Nord  
Maison du Parc/Château  
BP 24  
67290 LA PETITE PIERRE

Adresse mail : [s.stark@parc-vosges-nord.fr](mailto:s.stark@parc-vosges-nord.fr)